

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **65 (1929)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : ALBERT CHESSEX : *Du nouveau en composition française.* — H. JEANRENAUD : *Classes à trois degrés.* — M. BRUNET : *Au choix des dates dans l'enseignement historique à l'école primaire.* — ALICE DESCŒUDRES : *Option locale et instruction civique.* — INFORMATIONS : *Education nouvelle.* — *Un concours à méditer.* — *Communiqué.* — PARTIE PRATIQUE : ALICE DESCŒUDRES : *Géographie.* — LES LIVRES.

DU NOUVEAU EN COMPOSITION FRANÇAISE.¹

(Cinquième et dernier article).

Pas de correction !

On pensait autrefois qu'il suffisait de corriger une composition pour que l'élève fît des progrès. La tradition voulait donc que le maître corrigeât lui-même toutes les copies. Travail fastidieux et décevant. Il faut attendre jusqu'aux toutes dernières années du XIX^e siècle pour voir un révolutionnaire s'aviser de l'inutilité de ce travail et crier sur les toits sa découverte. Ce fut l'œuvre de M. Jules Payot : « On ne corrige pas une copie, disait-il, on l'annote, ce qui est bien différent. Ce qu'il faut corriger, c'est l'enfant² ». — « Distinguons deux opérations radicalement différentes que l'on confond sous le nom unique de *correction* ». Il faut vérifier d'abord si l'élève a fait son devoir. Ensuite « le maître choisira les trois ou quatre fautes qui lui permettront d'établir en classe un exercice actif et collectif ».

M. Payot avait le tort de parler avec quelque dédain des travaux des élèves. Il conseillait aux maîtres de n'en lire qu'un passage : « La lecture d'une partie de la copie peut suffire. Le maître indiquera nettement, par deux traits rouges, qu'il a lu le début de l'une, la conclusion de l'autre, le milieu d'une troisième, et il n'hésitera pas à noter sur ce fragment ». M. Payot fut battu sur ce point, mais sa thèse essentielle s'imposa peu à peu : Il ne faut cesser d'avoir présent à l'esprit que les annotations du maître ont peu d'efficacité. L'efficacité est toute dans l'effort de l'élève ». On affirmera donc que le

¹ Voir *Educateur* du 16 février, des 2, 16 et 30 mars 1929. Rappelons que nous analysons ici le livre récent de notre collègue belge L. Porinot, sur *La composition française à l'Ecole active*. (Bruxelles, Lamartin, 1929).

² Je cite d'après *L'Apprentissage de l'art d'écrire*, mais J. Payot mena sa campagne par des conférences et des articles de journaux qu'il résuma ensuite dans *Les Idées de M. Bourru*. *L'Apprentissage* est postérieur aux *Idées*.

maître devait lire attentivement toutes les copies *in extenso*, mais on s'efforça de les faire corriger par les élèves eux-mêmes, l'instituteur se bornant à indiquer les fautes par des signes conventionnels. Dans le canton de Vaud, c'est M. Alexis Porchet, alors instituteur à Lutry, aujourd'hui inspecteur de l'enseignement primaire, qui par son rapport de 1908, présenté au congrès de la Société pédagogique vaudoise, a le plus contribué à implanter cette pratique.

Cependant les idées de Jules Payot — débarrassées désormais par ses partisans de cette sorte de mépris pour la « copie » qui avait nui tout d'abord à leur expansion — n'en faisaient pas moins leur chemin dans le monde. C'est ainsi que M. Jean Cart écrivait en 1912 : « La correction dans la composition française est comme la punition dans l'éducation générale. On peut arriver à se passer de l'une et de l'autre, ou à peu près¹ ».

Mais M. Porinot est le premier qui soit allé jusqu'au bout du principe, et vous cherchiez vainement dans *La Composition française à l'Ecole active*, le chapitre consacré à la correction : « Le maître a emporté les travaux et, dans le silence de son « home », il en commence la lecture. Dans la vie scolaire, il n'y a pas d'heure aussi émouvante, aussi délicieusement réconfortante que celle-là... Avec une ingénuité, une confiance adorables, l'enfant a livré un peu de son âme de poète, et à la déchiffrer, à l'admirer un peu plus chaque fois, le maître sent son cœur étreint d'une émotion profonde² ». Nous voilà bien loin de M. Payot et de son « opération de police » !...

Le premier but à atteindre, c'est d'*encourager* les enfants : « C'est ce bonheur, cette émotion profonde (ressentis par le maître à la lecture de leurs travaux) qu'il faut montrer aux petits à la leçon prochaine, en lisant tout haut, de chaque devoir — ne fût-ce qu'une ligne — le passage le plus réussi, le paragraphe le plus beau. Il faut les lire lentement, presque religieusement, avec le même souci des nuances et du rythme qu'on met à lire une page littéraire ».

Est-ce à dire que le maître, aveugle volontaire, doive fermer les yeux aux fautes de tout genre que renferment les copies ? Evidemment non : « Mais nous insistons : Toutes ces constatations, le maître les fait pour lui, les garde par devers lui, c'est-à-dire qu'il n'en donne pas connaissance à l'enfant qui doit les ignorer ; il doit les ignorer parce que, s'il soupçonnait les difficultés formidables

¹ *Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, p. 135.

² En présence de certaines analogies entre les tendances de notre collègue belge et celles de M. Bocquet, nous avons conclu à la possibilité d'une influence de l'un sur l'autre. Or, M. Porinot nous écrit qu'il ne connaît pas l'auteur de *La Phrase descriptive*. Les ressemblances signalées n'en sont que plus frappantes.

éparses sur sa route, il n'oserait plus avancer ou avancerait d'un pas défaillant, sans joie, sans espoir, sans succès.

« C'est dire que sa composition ne lui sera point rendue avec du bleu, du rouge, des chiffres, des signes, des hiéroglyphes de toute sorte, pour lui demander un nouveau travail, un travail illusoire, un travail qu'il est du reste incapable de faire et qu'on appelle « correction ».

« Mais, objectera-t-on, si on ne signale pas à l'écolier ses erreurs, ses incorrections, ses insuffisances, comment pourra-t-il éviter de retomber dans les mêmes fautes ? C'est bien simple : par les leçons régulières de l'école, par des exercices appropriés et surtout par la suite des « études fouillées ». Où trouver une source plus pure ? Qui pourrait guider avec plus d'autorité que les grands prosateurs et les grands poètes ? Au cours des années de scolarité, nous éveillons l'amour de la belle langue, et la langue, chez les enfants, s'épure d'elle-même... Nous n'apportons pas ici des théories ingénieuses, discutables, mais le résultat de longues années d'expérimentation sur des centaines d'enfants du peuple. »

Enfin, d'une lettre particulière de M. Poriniot, nous extrayons ce qui suit :

« *J'étudie* les travaux :

1. Pour y découvrir les efforts accomplis, les souligner, les mettre en relief et donner à leurs auteurs cette intime satisfaction qui sera pour l'avenir le plus énergique stimulant ;

2. Pour y cueillir les plus belles fleurs et en faire un bouquet qui encouragera toute la classe ;

3. Pour rechercher les « insuffisances » générales et particulières et prendre ainsi des directions pour l'enseignement ultérieur et notamment les divers exercices de langue (analyses, constructions phraséologiques, conjugaisons, exercices dits d'entraînement, études fouillées de textes, etc.) ;

4. Pour étudier un peu les âmes enfantines.

Chaque composition devient ainsi un « test », un document révélateur du goût acquis, du savoir incorporé, des tendances personnelles. »

* * *

Telle est la méthode de M. Poriniot. Elle mérite d'être expérimentée dans le pays romand. Elle vaut qu'on l'essaye, avec suite et régularité, pendant quelques années, puis que l'on compare les résultats obtenus avec ceux des méthodes courantes. Puisse l'enthousiasme de l'auteur animer quelque peu ses adeptes romands ! Puissent-ils être nombreux et obtenir facilement les autorisations nécessaires !

La Composition française à l'Ecole active vient d'être couronnée par l'Académie royale de Belgique. Nous en félicitons cordialement notre collègue, bien que cette distinction flatteuse ne soit nullement indispensable pour que les éducateurs discernent en son œuvre quelque chose de neuf, de profond et de fort. ALBERT CHESSEX.

CLASSES A TROIS DEGRÉS

La leçon.

« Donner une leçon. » Ces mots éveillent peut-être l'image des trois quarts d'heure académiques, durant lesquels le professeur, du haut de sa chaire, expose son cours, tandis que ses auditeurs le suivent et prennent des notes. Ce n'est pas notre situation pour nous qui avons des enfants. Leur capacité d'attention est minime et nos exposés sont de courte durée.

« Donner une leçon ». Ce peut être l'image de l'école où, après un entretien on entreprend un travail, plus ou moins dirigé. La succession d'activités de forme variée contribue à renouveler l'intérêt et à mettre en œuvre ce qui vient d'être appris. La part du maître, pour être moins apparente, est toujours réelle.

« Donner une leçon », c'est le modeste quart d'heure, soigneusement mis à part, où le maître compte avancer d'un bon pas, placer un jalon solide. Tirillé deci, delà par la multiplicité des occupations des grands, des moyens et des petits, il va s'ingénier à pourvoir ceux-ci et ceux-là d'indications pour être à même de donner, pendant quelques instants une leçon à d'autres. Et combien ces moments lui semblent brefs alors qu'il y aurait encore tant à dire, tant à tirer au clair, tant à exercer, pour que, profitant de cet élan, les élèves puissent achever ce qui n'a pu être qu'ébauché. En face de ces efforts efficaces certes, mais trop peu soutenus, se dressent le sentiment pénible de l'inachevé et les exigences redoutables de la pédagogie à laquelle on vient de faire à nouveau une entorse. Et puis, si ce n'était que la leçon qui dût être courte, passe encore ! Mais après, le travail se poursuivra, les élèves seront, de par la force des choses, livrés à eux-mêmes.

Il s'agit donc : de donner à ces précieuses minutes leur maximum de rendement ; d'en prévoir le prolongement et si possible d'alléger la tâche du maître, de tout ce qui peut se préparer sans lui.

La pédagogie en ligne droite est ici de rigueur ! Pourquoi donc vouloir essayer, par mille câlineries, de capter l'intérêt de l'enfant pour le préparer à l'étude d'Unterwald quand on vient d'achever celle d'Uri ? Quelques indications nettes, un questionnaire précis, un problème bien formulé, et l'on peut avancer. Je ne conteste pas la nécessité de créer parfois une ambiance, de préparer le terrain avec soin et méthode, mais cela ne revient pas à chaque heure.

La leçon brève sera nécessairement concise. Cette qualité met à rude et salutaire épreuve la matière. Il s'agit de saisir le relief d'un récit, de choisir les éléments qui en donneront la puissance et la clarté ; de déterminer la progression la plus judicieuse et la plus accessible d'une démonstration. Par ce choix, on atteint la simplicité, forme élevée de l'enseignement. « Il faut, écrivait Vinet, une instruction supérieure, pour parvenir à la simplicité ».

Si je ne mentionne pas d'autres qualités importantes, c'est qu'elles ne sont pas caractéristiques de la leçon qui se donne dans les classes à plusieurs degrés.

Il ne suffit pas de concentrer, de simplifier, il faut encore préparer ce qui sera le prolongement de cet effort. En effet, à quel moment la leçon, cette intervention directe du maître dans la besogne de l'élève, est-elle indispensable ? Lorsqu'il a besoin d'un élan nouveau, que ce soit pour mettre au point ce qu'il a lui-même étudié, ou pour faire avec lui une conquête qui lui ouvrira d'autres possibilités. Dans le premier cas, la leçon suppose un apport de l'élève ; dans le second cas, elle est une préparation à un devoir, à une suite d'applications.

La difficulté, si nous envisageons ce second type, est de lier intimement la tâche future à la leçon. En composition, par exemple, l'étude littéraire d'un texte sera conduite de telle manière qu'après les vingt minutes qu'on a pu lui consacrer, à l'aide du plan élaboré en commun ou de constructions qui ont été relevées, un exercice en soit la suite logique et déjà ébauchée. En vocabulaire, les mots et les expressions auront été, dans leur nombre minime, suffisamment appropriés pour que les élèves puissent entreprendre un devoir individuel. Pour un morceau de lecture, le maître aura délibérément laissé le plan de côté, ou l'explication de mots, il aura consigné au tableau un questionnaire, pour remettre à ses élèves le soin de cette analyse, la reprenant avec eux plus tard.

C'est un principe d'économie de travail qui se pose et que l'on pourrait formuler en ces termes : comment ordonner une leçon pour qu'elle contienne en elle-même une application ? Dans le cas de la grammaire, le texte ou les exemples analysés deviendront le premier exercice de mise en œuvre. La difficulté pour le débutant, si j'en juge d'après ce que je vois, est de savoir utiliser pour des fins multiples un effort fait dans une direction. Le maître expérimenté sait tout le profit qu'il peut tirer de son tableau noir. Au cours de son entretien, il note, dessine, dispose sa matière de telle façon qu'à un moment donné ses élèves aient une besogne tout indiquée. Dans ses premières armes, chacun je le crois a pu le constater, on aurait bien fait usage du tableau mais on aurait effacé ces notations premières, pour consigner du nouveau, sans avoir su tirer tout le parti possible de ce premier effort.

Enfin, pour être vraiment utile, la leçon doit être allégée de tout ce que l'enfant peut avoir trouvé de lui-même. Nous ambitionnons, au fur et à mesure où nos élèves se développent, les voir plus initiateurs. Pour nombre d'études, ils peuvent par leurs propres moyens aller de l'avant. Nos manuels, qu'il s'agisse d'histoire ou de géographie par exemple, leur permettent une première prise de contact. Cet effort, même s'il n'est pas toujours suivi de brillants résultats, est utile. Le maître, en le reprenant, pourra rapidement se rendre compte de ce qui est bien établi et de ce qui l'est moins. Sa tâche, vu son temps très limité, ne consistera pas seulement dans une récitation ou dans le commentaire du texte qui sera lu après et dont lui, le maître, se réserve la priorité, elle sera réellement un contact vivant. Par sa souplesse, elle s'adaptera à la curiosité particulière de la classe, elle apportera une vibration intime qui est celle d'une personnalité adulte, active et constructive. Si d'eux-mêmes, les élèves ont pu aborder un récit d'histoire, la leçon, animée par une collaboration soutenue, donnera, par des

considérations nouvelles, une compréhension plus éclairée ; elle soulignera l'importance de faits qui étaient restés dans la pénombre ; elle élargira le savoir trop étroit de l'enfant.

En résumé, la leçon dans les classes à trois degrés, a pour but de donner un nouvel élan à la besogne, le plus souvent personnelle de l'élève. Pour être efficace, elle doit fournir, de la façon la plus immédiate possible, de nouvelles ressources de travail individuel ; déchargée de tout ce qui peut être acquis hors d'elle, elle sera, dans sa brièveté, une action vigoureuse et entraînante.

H. JEANRENAUD.

DU CHOIX DES DATES DANS L'ENSEIGNEMENT HISTORIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE ¹

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'enseignement de l'histoire préoccupe tout le monde et les éducateurs. On a écrit là-dessus dans la presse quotidienne et dans les livres ; on en a discuté dans les milieux les plus divers ; sociologues et moralistes, hommes politiques et militaires, *pères de familles* et célibataires authentiques ont émis leur opinion et donné leurs conseils.

La question des dates, notamment, a retenu l'attention ; il est intéressant de comparer celles que notre confrère français estime nécessaire de savoir avec celles sur lesquelles l'accord paraît se faire progressivement chez nous. On remarquera du reste la *différence* d'âge des écoliers. (Réd.)

« Le Conseil Supérieur a tenu à réagir contre la tendance de certains pédagogues qui en viendraient à éliminer de l'enseignement historique les *dates* sans lesquelles il n'y a pourtant pas d'Histoire puisque, sans elles, il n'y a pas d'ordre dans le temps. » Ainsi s'expriment les instructions officielles du 20 juin 1923. Elles ajoutent : « Ces dates ne doivent pas être nombreuses ; si l'écolier du Cours élémentaire en retenait une *trentaine*... ce serait suffisant. Et l'écolier du Cours moyen n'aurait guère besoin d'en retenir davantage. » Nous avons pensé que, peut-être, il ne serait pas inutile, tout en rappelant les instructions officielles, de chercher quel principe doit inspirer le *choix* de ces dates.

L'enseignement de l'Histoire à l'école primaire, malgré d'incontestables progrès, n'a pas encore donné tous les résultats attendus. Je serais assez porté à en voir la cause principale dans le trop grand nombre de faits dont il reste surchargé. Le temps fait défaut pour les étudier d'une manière vivante, pittoresque, avec les détails qui cachent la sécheresse, font revivre une époque ou un personnage. L'impression produite est si superficielle que l'oubli vient rapidement. D'où l'ignorance parfois étonnante de certains adultes qui, en leur temps, ont été d'assez bons écoliers.

Que cette ignorance, maintes fois constatée, nous porte à la modestie ! Dans notre enseignement, tenons-nous aux faits que, suivant le mot de Gréard, « il n'est pas permis d'ignorer ». Alors, nous aurons le temps d'insister, de donner les détails qui intéressent et, au besoin, émeuvent, et ainsi nous laisserons dans la mémoire des enfants autre chose qu'une trace fugitive.

Si peu nombreux que soient ces faits, encore n'est-il possible de fixer par

¹ « L'Ecole et la Vie », 4 mai 1929.

une date qu'une partie d'entre eux, ceux qui sont *essentiels*. J'entends par là ceux dont l'importance est si grande qu'ils ont exercé une influence profonde sur les événements ultérieurs, et déterminé en quelque sorte l'évolution historique ; des faits tels que, s'ils ne s'étaient pas produits, nous serions autres que nous ne sommes. L'arrêt de l'invasion musulmane à Poitiers est un fait essentiel, car les destins de l'humanité, la civilisation occidentale, eussent été, à coup sûr, différents si les Arabes avaient triomphé. On retiendra donc la date 732. Tels sont encore les guerres médiques et puniques (Cours supérieur), le christianisme, la Réforme, la Révolution française, l'invention de l'imprimerie, des chemins de fer..., etc. J'essaie d'établir ci-dessous, sans me dissimuler ses imperfections, une liste de *dates* pour deux cours principaux.

Cours élémentaire (7-9 ans).

Interprétant largement le mot « trentaine » des instructions officielles, je ne dépasserai guère vingt-cinq dates. Non pas que les faits importants manquent dans un programme qui comprend seize siècles, ni que je mette en doute la docilité de mémoire des jeunes enfants ! Mais à ce cours, l'enseignement historique a un caractère particulier ; pour être à la portée des élèves, il doit chercher avant tout la simplicité et le pittoresque, consister principalement en *descriptions* (l'armement d'un chevalier, une foire au moyen âge...) et en *traits biographiques* (les vertus de saint Louis, la bravoure de Bayard...), la plupart du temps, de caractère trop général ou d'importance trop minime pour qu'il soit possible ou désirable de leur assigner une date.

Inversement, beaucoup de faits essentiels (exemple : chute de l'empire romain d'Occident, 476) devront être renvoyés aux cours plus élevés, car, pas un instant, nous ne nous arrêtons à l'idée de faire apprendre aux enfants la date de faits qui ne sauraient leur être expliqués. Nous proposons donc les dates qui suivent :

52 avant Jésus-Christ (ou vers 50). — Vercingétorix vaincu par César : *la Gaule devient romaine*.

481. — Avènement de Clovis et des Mérovingiens : *la Gaule devient franque*.

732. — Poitiers. *La Gaule sauvée du péril musulman*. Prestige de la famille de Charles Martel contrastant avec la décadence des Mérovingiens.

752. — Avènement des Carolingiens, dynastie issue du vainqueur de Poitiers.

800. — *Charlemagne couronné empereur*. (C'est seulement au Cours supérieur que le fait sera présenté comme une restauration de l'empire romain d'Occident.)

843. — Traité de Verdun ; démembrement de l'Empire : *la France apparaît*.

885. — Les invasions *normandes* ; résistance victorieuse de Paris. Prestige des ducs de France (Études) et décadence des Carolingiens.

987. — Avènement des *Capétiens*, dynastie qui régnera près de mille ans reconstituera et pacifiera la France après l'émiettement féodal.

1066. — Conquête de l'Angleterre par les Normands. Origine d'une longue lutte avec les Capétiens.

1099. — Prise de Jérusalem ; *début des Croisades*.

1214. — Bouvines. *Les grands progrès de la royauté française*, victorieuse d'une coalition d'étrangers et de féodaux.

1270. — Mort de saint Louis à Tunis. *Fin des Croisades*.

1302. — Les Assemblées sous Philippe le Bel, que l'on considère comme l'origine des Etats généraux.

1337. — Les débuts de la *guerre de Cent Ans*. Ou encore 1346 (Crécy), ou 1356 (Poitiers).

1380. — Mort de Charles V dont le règne a marqué une *première libération de la France*.

1422. — Mort du pauvre roi fou Charles VI, sous le règne duquel une *nouvelle invasion anglaise* et la guerre civile. Le roi d'Angleterre reconnu roi de France à Paris. Ou encore 1415 (Azincourt), ou 1420 (traité de Troyes).

1429. — Délivrance d'Orléans. Jeanne d'Arc et l'éveil du patriotisme (ou 1431 : mort de Jeanne d'Arc).

1453. — Fin de la guerre de Cent Ans ; *la France définitivement libérée*. (C'est seulement au Cours supérieur que l'on mentionnera, à la même date, la prise de Constantinople par les Turcs et la fin de l'Empire romain d'Orient.)

1455. — Le premier livre imprimé ; *l'aurore de la Renaissance*.

1492. — La découverte de l'Amérique ; *les grands voyages* : le monde agrandi.

1515. — Avènement de François Ier, Marignan ; les *Guerres d'Italie*, qui hâtent la Renaissance en France.

1572. — La Saint-Barthélemy ; les *guerres religieuses*.

1598. — L'Edit de Nantes : la *liberté religieuse*. La France libérée des étrangers et pacifiée par Henri IV.

1610. — La mort de Henri IV.

Cours moyen (9-11 ans)

1614. — Les derniers Etats généraux réunis avant la Révolution.

1628. — Prise de La Rochelle. *Richelieu* réduit tous les sujets à l'obéissance. *L'absolutisme*.

1648. — Traité de Westphalie. Acquisition de l'Alsace. *Mazarin* triomphe de la Fronde, dernier essai de résistance au roi.

1678. — Traité de Nimègue. Apogée du règne de Louis XIV. La *prépondérance française* en Europe.

1685. — Révocation de l'Edit de Nantes, persécution des protestants.

1715. — Mort de Louis XIV ; débuts de la Régence.

1763. — Traité de Paris ; politique extérieure désastreuse de Louis XV ; *perte de nos colonies*.

1774. — Avènement de Louis XVI ; débuts de Turgot ; *vains essais de réformes*.

1783. — Traité de Versailles ; émancipation des Etats-Unis.

1789. — 5 mai. Réunion des Etats. — 20 juin. Serment du Jeu de Paume. — 14 juillet. Prise de la Bastille.

1790. — 14 juillet. La Fédération.

1791. — Juin. Tentative de fuite du roi.

1792. — Avril. Début de la guerre. — 10 août. Chute de la royauté. — 20 septembre. Valmy. — 22 septembre. La République.
1793. — Mort de Louis XVI ; la coalition et la guerre civile.
1794. — 9 thermidor. Chute de Robespierre. Fin de la Terreur.
1795. — Traité de Bâle. Fin de la Convention.
1799. — Le coup d'Etat de brumaire. Le Consulat et ses grandes institutions.
1804. — Proclamation de l'Empire.
1805. — Austerlitz. Traité de Presbourg.
1808. — Iéna. Effondrement de la Prusse.
1809. — Wagram. Apogée de l'Empire.
1812. — Le désastre de Russie.
1813. — Leipzig. Evacuation de l'Allemagne. La coalition générale.
1814. — L'invasion. La campagne de France. La première Restauration.
- La Charte.
1815. — Les Cent Jours et Waterloo. La Terreur blanche.
1829. — La première locomotive ; début d'une extraordinaire *transformation économique*.
1830. — Prise d'Alger ; *débuts de notre empire africain*. — Chute des Bourbons.
1833. — Loi Guizot sur l'instruction primaire.
1848. — La seconde République ; le *suffrage universel*.
1851. — Le coup d'Etat du 2 décembre ; la dictature de Louis-Napoléon.
1859. — Guerre d'Italie ; Solferino.
- 1870-1871. — Guerre franco-allemande. — La troisième République. — Le traité de Francfort. — La Commune.
1875. — Notre *Constitution*.
1914. — Débuts de la Grande Guerre. Victoire de la Marne.
1916. — Une grande offensive allemande arrêtée à Verdun.
- 1918-1919. — Les victoires des Alliés. — La Paix. — La Société des Nations.

Au total, une soixantaine de dates pour les deux cours. Ce nombre nous paraît suffisant et nous serions portés à retrancher plutôt qu'à ajouter. C'est le souci de simplifier et d'alléger qui a guidé *Lavisse* dans la composition des petits manuels dont l'éloge n'est plus à faire : « J'ai considérablement simplifié mon cours d'Histoire... Des faits et des nombres ont disparu... Il en est qu'on s'étonnera de ne pas retrouver. Mais je n'en ai pas sacrifié un seul sans réflexion. J'ai choisi de mon mieux ce qui m'a paru l'essentiel. » (Préface du Cours moyen.) Nous inspirant de l'exemple de l'éminent historien, c'est aussi ce que nous avons essayé de faire.

M. BRUNET, Professeur d'Ecole normale.

OPTION LOCALE ET INSTRUCTION CIVIQUE

La très prochaine votation fédérale sur l'option locale pose à nouveau, et avec une acuité singulière, la question que d'aucuns appellent les rapports de la politique avec l'école, mais qui nous paraît bien plutôt être la question de savoir dans quelle mesure l'école peut et doit intervenir, lorsque de grands

fléaux sociaux menacent le pays et l'humanité, pour former chez les jeunes l'attitude d'esprit qui permettra aux générations futures la victoire sur ses plaies sociales. C'est exactement la question qui a soulevé la tempête que l'on sait à propos du Congrès de Porrentruy. Ne pas se mêler de politique est bientôt dit. Mais toujours plus rares sont ceux qui se laissent convaincre par d'aussi vagues formules. Non, le fait est qu'il faut voir les choses beaucoup plus profond. Le tragique de notre situation actuelle, c'est que tous les maux sociaux essentiels reposent sur l'existence de formidables préjugés. Et la question qui se pose est réellement celle-ci : L'école peut-elle et doit-elle aider à anéantir ces préjugés ?

Bornons-nous aujourd'hui à la question de l'alcool.

Trop de Suisses ignorent encore que notre pays détient le triste record de la consommation alcoolique, des boissons distillées tout particulièrement. Le mal s'est étendu à tel point que nos autorités en sont devenues conscientes, et l'on a vu, depuis quelques années, des hommes d'Etat, autrefois opposés à tout mouvement abstinent comme à une « môme », se réunir gravement avec les grands leaders du mouvement antialcoolique pour examiner les mesures à prendre. Les chefs des Départements de l'Instruction publique ont avisé. Les maîtres ont reçu des formulaires de Berne pour coopérer à des statistiques et nous avons reçu des instructions relatives à la lutte à poursuivre à l'école contre le fléau qui, chaque année, engloutit, à côté de sommes vertigineuses, la santé, l'intelligence, la vigueur et le bonheur de milliers et de milliers d'êtres.

Alors, maintenant qu'est à la porte une votation fédérale, qui pose de façon très particulièrement intéressante, à la fois du point de vue civique et du point de vue antialcoolique, le problème de notre sauvetage national dans ce domaine, il faudrait se taire pour ne pas faire de politique à l'école ! Ah ! non, par exemple. Sans doute, ici comme partout, c'est affaire de tact et de discernement. Il n'est pas question d'aller trancher dogmatiquement une question où les hommes les plus compétents ne sont pas tous d'accord ; ni de choquer brutalement certains parents intéressés au commerce de l'alcool ; encore bien moins d'aller donner en classe des « ukases » électoraux. Mais, en revanche, il s'agit d'intéresser tous les enfants à cette actualité que constitue une votation ; on les habitue ainsi à tenir leurs yeux ouverts sur ce qui se passe dans le pays.

Il ne sera que trop facile, hélas ! de réunir, tirés de l'expérience de nos élèves, quelques tristes faits sur les ravages alcooliques dans leur entourage : de retentissants accidents récents viendraient en aide aux privilégiés qui vivraient en dehors de ces misères. Quelques données mettront en lumière l'étendue du fléau. On peut montrer aux élèves cette carte représentant le gaspillage en sucre, effectué annuellement dans notre pays (un pain de sucre dépassant en volume la cathédrale de Berne), ou leur dire — source intéressante de problèmes d'arithmétique — que la fabrication de l'alcool représente, annuellement, le débit d'une fontaine, débitant du 1^{er} janvier au 31 décembre, 32 litres à la minute.

Bien entendu, on n'insistera sur ce triste état de fait que pour demander ensuite aux enfants de réfléchir aux moyens d'enrayer le fléau. La discussion

de leurs suggestions sera intéressante et aura éveillé leur intérêt sur le moyen proposé aux suffrages de nos concitoyens — du sexe votant ! — dimanche prochain.

Les enfants apprendront — peut-être avec un certain nombre de maîtres — que, la Constitution centralisatrice de 1798 ayant abrogé les droits des villes et des vallées quant à la réglementation des auberges, les protestations des communes obtinrent déjà le 4 avril 1800 une première forme d'option locale par une loi stipulant qu'aucune permission de tenir auberge ne serait accordée *contre la décision de la majorité des citoyens*. Puis, ce droit d'autonomie communale étant tombé en désuétude, ce fut notre grand concitoyen, le Dr C. Hilty, qui, en 1899, réclama, dans un postulat présenté au Conseil national, le droit de légiférer en matière anti-alcoolique, sans être entravé par le principe de la liberté du commerce.

Ici aussi, les enfants chercheront avec profit les occasions où, tant dans la vie individuelle que dans la vie collective, notre liberté est arrêtée dans l'intérêt de tous. Les enfants, plus raisonnables que beaucoup d'adultes, n'auront pas de peine à concevoir que, devant le torrent d'alcool dévastateur qui a envahi notre pays, une limitation de la liberté s'impose. Quand nous les aurons assurés que cette entrave à la liberté qui a nom option locale, pourra à tout moment être révisée, si elle s'avère inefficace ou incommode, pourvu qu'un dixième de la population de la commune en fasse la demande, et qu'alors ce sera toujours la majorité de la population qui obtiendra exactement ce qu'elle désire, nous les aurons rassurés.

Voici le texte de l'initiative pour les ...maîtresses qui pourraient ne pas l'avoir sous la main :

« Les cantons et communes sont autorisés à interdire sur leur territoire la fabrication et la vente des boissons distillées. L'interdiction peut être décidée ou abrogée, soit dans les formes prévues par le droit cantonal, soit, à la demande d'un dixième des électeurs, par votation populaire dans le canton ou la commune. »

Pour ne pas allonger, nous renonçons à plus de commentaires, renvoyant ceux des maîtres que la question intéresse à la très intéressante brochure : « Que veut l'initiative contre l'eau-de-vie ? » que l'auteur de ces lignes se fera un plaisir de leur envoyer, ainsi que la carte postale dont il a été question (chacune un sou pièce !).

Peu de questions nous paraissent aussi bien faites pour intéresser les élèves que la lutte contre un mal, dont, hélas ! beaucoup souffrent directement. De plus, on se plaint que les électeurs désertent le scrutin ; alors, n'est-il pas indiqué de mettre dès l'école au cœur des futurs électeurs — sans oublier, s. v. p., les futures électrices ! — le sentiment de pouvoir contribuer au mieux-être de son pays, en prenant activement part à l'amélioration des lois. Espérons qu'il y aura là, qui sait ? un moyen de relever le niveau de la politique, en habituant les enfants à la considérer comme un moyen d'œuvrer pour le bien de la communauté.

ALICE DESCŒUDRES.

INFORMATIONS

ÉDUCATION NOUVELLE

Le Ve Congrès International d'Education Nouvelle, aura lieu à Elseneur, Danemark, du jeudi 8 août au mercredi 21 août 1929. On y parlera spécialement de psychologie nouvelle et des programmes scolaires. Le groupe suisse de l'Association pour l'Education Nouvelle se réunira le dimanche de Pentecôte, 19 mai, à l'Ecole Nouvelle « La Pelouse », sur Bex (Vaud), pour discuter des questions d'organisation en vue de la conférence d'Elseneur et pour entendre Mlle Marguerite Evard, Dr en philosophie, professeur au collège du Locle, sur la « Réforme en voie d'accomplissement dans l'Education des filles ».

Outre les participants à la conférence de Locarno en 1927, tous ceux que la question intéresse sont chaudement invités.

Le programme de la conférence d'Elseneur ainsi que les projets pour la réunion de Bex sont à la disposition de tous ceux qui les demanderont soit à M. Tobler, directeur de l'Ecole de Hof-Oberkirch près Kaltbrunn (St-Gall), soit à Mlle Hemmerlin, directrice de l'Ecole Nouvelle de Bex (Vaud).

UN CONCOURS A MÉDITER

Le grand journal anglais *The Manchester Guardian* a récemment ouvert un concours dont la teneur et les résultats nous paraissent dignes d'être signalés à nos lecteurs.

Il s'agissait de donner les noms de six hommes vivant actuellement et qu'on estime assez fameux pour qu'on célèbre encore leur centenaire dans trois cents ans.

Les hommes qui ont obtenu le plus de suffrages ont été :

Marconi, 2201 ; Einstein, 1866 ; Shaw, 1476 ; Edison, 1352 ; Mussolini, 1217 ; Gandhi, 911 ; Elgar, Sir E., 479 ; Baden-Powell, 426 ; Curie, Mme, 359 ; Foch, 337 ; Lloyd George, 328 ; Wright (l'aviateur) 281 ; Kellogg, 287 ; Barrie, J. M., 261 ; Lindbergh, 212 ; Lodge, Sir O., 211 ; Kipling, 191 ; Nansen, 190 ; Kemal Pacha, 182 ; Galsworthy, 146 ; Tagore, 138 ; Ford, 131 ; Epstein, 129 ; Strauss, 118 ; Hindenburg, 102 ; Paderewski, 98 ; H. G. Wells, 84 ; Dr Albert Schweizer, 62 ; Président Masaryk, 43 ; Trotsky, 42 ; Henri Bergson, 37 ; etc., etc.

Le premier prix a été accordé à la liste suivante : Shaw, Gandhi, Marconi, Edison, Einstein, Wright.

Le second : Einstein, Gandhi, Kemal, Shaw, Marconi, Freud.

Deux choses nous paraissent particulièrement dignes de remarque : d'abord la bigarrure nationale de la liste de six noms issue du suffrage populaire ; n'est-il pas frappant qu'un plébiscite anglais ne donne dans ce panthéon qu'une place à un Britannique et que cette place soit pour l'Irlandais Shaw ? Ensuite l'absence dans ces six premiers noms de tous les personnages qui ont marqué pendant la guerre. Mais laissons à chacun le plaisir de faire ses petites découvertes dans le tableau ci-dessus.

B. I. E.

Communiqué. — Le Comité Suisse de la Fête Nationale a siégé à Berne le 11 mars pour l'expédition des affaires annuelles courantes. Le rapport de la Direction sur son activité pendant l'année écoulée a été approuvé, ainsi que les comptes du dernier exercice. Ceux-ci bouclent par un produit net de 382.000 fr. environ, en faveur des vieillards nécessiteux. La répartition se fait par les soins de la « Fondation pour la vieillesse ». Il a été proposé de consacrer le produit de la collecte du premier août 1930 aux écoles suisses à l'étranger qui sont dans le besoin et, d'une manière générale à la protection et à l'éducation de la jeunesse suisse à l'étranger. M. Victor Schuster, Président du Bureau, a été appelé à la vice-présidence de la Direction et comme nouveau membre de cette dernière M. Auf der Maur, rédacteur à Lucerne, a été nommé en qualité de représentant de la Suisse centrale.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE

I. Actualité.

Au moment où l'on se prépare à fêter dignement le Rhône — peut-être sera-t-il un jour du rôle de l'*Educateur* de consulter les maîtres sur leurs expériences sur les résultats éducatifs de la multitude de fêtes qui sévit en notre terre helvétique — (mais ceci pour une autre fois) ; j'aimerais signaler à mes collègues — de 2e et 3e années, je pense — un exercice qui a fait œuvrer mes élèves de façon intelligente et active. Je leur ai remis entre les mains une collection de vues du Rhône ou du cours de ce fleuve, avec une carte détaillée du Valais et une bonne carte de France. Et puis, débrouillez-vous ! Il s'agissait de placer les cartes dans l'ordre voulu, de la source du Rhône à son embouchure.

De même le cours du Rhin.

II. Divers.

Autre exercice similaire, bien fait pour établir des associations dans l'esprit de l'enfant entre la carte et les vues réelles. Vous tracez par terre, si votre classe est assez spacieuse, ou dans un corridor, ou où vous pourrez — en général, nous avons le bonheur d'avoir des écoles qui sont faites pour les enfants — et non les enfants pour l'école ! — vous tracez une grande carte de la Suisse, de trois ou quatre mètres au moins. A la craie blanche, votre carte sera effacée au premier balayage ; mais les craies vertes ou bleues sont plus résistantes... Vous dessinez aussi le contour des 22 cantons. Vous les faites dessiner par un élève, si vous en avez de capables. Ce sont aussi vos élèves qui vous confectionnent 22 écriteaux, de belles dimensions, qu'on peut lire sans être obligé de mettre le nez dessus. Vous avez réuni ou fait collectionner par vos élèves des cartes postales ou vous pouvez utiliser, à cet effet, les belles illustrations du calendrier « Ma Patrie ». Vous les distribuez à vos élèves, et c'est à qui saura placer chaque vue dans son canton respectif. Selon l'âge et le développement des enfants on se contentera du placement par canton, mais dès qu'ils auront le développement nécessaire, ils pourront s'aider d'une carte murale ou autre pour placer chaque vue aussi exactement que possible, dans un canton donné.

Un autre bon moyen d'exercer les enfants à la lecture des cartes, c'est de découper dans les journaux quotidiens — en éliminant soigneusement tout

ce qui est crime ou malheur propre à remplir l'enfant d'effroi — il y en a à éliminer ! — tout ce qui a un caractère politique, d'autre part ! — et de nouveau, vous envoyez l'enfant à la carte, chercher l'endroit où se passe le fait divers relaté. Il y aurait là un moyen d'encourager les journaux à fournir de la copie instructive et qui puisse être mise entre les mains des enfants. Ce serait un signalé service qu'on rendrait, non seulement aux enfants, mais aux adultes, dont beaucoup se gâtent les yeux et le caractère et perdent leur optimisme à la lecture des lamentables fait-divers de nos quotidiens. Lisez un seul jour un journal, d'un bout à l'autre, en essayant de vous mettre dans la peau d'un être névropathe ou hypersensible ; pour des maîtres d'enfants arriérés, ce n'est pas difficile.

Angelo Patri raconte que des parents américains réussirent à faire améliorer les représentations cinématographiques en boycottant un cinéma de mauvais goût. Pourquoi les parents et les maîtres suisses n'agiraient-ils pas sur leur presse ? Puisque nous enseignons à lire aux enfants ne sommes-nous pas responsables ?

ALICE DESCŒUDRES.

LES LIVRES

Le Monde vivant. H. Coutière, professeur à la Faculté de pharmacie de l'Université de Paris, membre de l'Académie de médecine. Nouvelle publication complète en cinq grands volumes illustrés dont trois ont déjà paru, de plus de 250 planches hors texte imprimées en dix couleurs et d'un très grand nombre de gravures en noir. L'ensemble constitue une collection absolument unique en son genre. 1928-1929. Editions de la Baconnière, Boudry, Neuchâtel.

De nombreux ouvrages ont été publiés depuis deux siècles en France et à l'étranger pour présenter l'ensemble des sciences sous forme de traités méthodiques ou de dictionnaires.

Aucun n'a été consacré à l'étude du *Monde vivant* avec le développement considérable de texte et d'illustrations que réclame la publication d'une pareille encyclopédie ; des traités spéciaux et d'une science inaccessible aux profanes, des manuels dépourvus d'ampleur et de documentation ont été la seule lecture offerte à un public avide d'idées générales, de solutions apportées à des problèmes vitaux, de connaissances accréditées par les noms les plus autorisés des sciences naturelles, d'une illustration qui lui donne pleinement la sensation de la réalité.

Il faut remonter jusqu'à Buffon pour trouver un ouvrage auquel puisse s'apparenter le *Monde vivant* que nous présentons aujourd'hui. Mais si l'on considère que, depuis Buffon, des savants comme Cuvier et Lamarck, comme Darwin et Geoffroy-St-Hilaire, sans compter d'illustres contemporains, ont complètement transformé et puissamment enrichi le domaine des sciences naturelles, on conviendra qu'entre l'œuvre de Buffon et le *Monde vivant* il y a autant de différence qu'entre le Jardin des Plantes du XVIII^e siècle et le Muséum de 1928.

L'ouvrage du professeur Coutière, dont l'érudition n'a d'égale que la clarté et les qualités d'un style simple, rapide et pittoresque, est une œuvre de description et d'explication. Si vaste que soit son sujet, il le domine et tient ferme-

ment la chaîne qui relie la terre à l'univers, et à la terre l'homme, les animaux, les plantes. Vivante, la terre l'est au même titre que les êtres dont elle est l'habitat, et sa puissance, sa formation, ses crises de croissance, son existence tumultueuse font d'un chapitre de géogénie une des « biographies » les plus intéressantes qu'aient enregistrées l'histoire et la science combinées.

Une fois apte à recevoir ou à donner la vie, la terre, et avec elle le ciel et l'eau se sont peuplés de la multitude des êtres dont la description et l'étude anatomique ou physiologique accompagnent ici et vivifient la représentation, figurée dans une suite abondante de planches en couleurs. L'homme, ses races actuelles et son passé préhistorique tiennent une place à part, la première ; après lui, suivant une courbe descendante, c'est la série animale, qui va du puissant mammifère au protozoaire infime, et s'arrête aux confins mal définis où les végétaux commencent et grandissent, depuis les simples mousses jusqu'aux gigantesques sequoias.

Malgré le caractère objectif de ses descriptions, l'auteur n'a pas écarté les hypothèses, les théories, les systèmes qui naissent à chaque pas d'une étude du *Monde vivant* ; formation de la terre, origine de la vie, transformisme, hérédité, etc., toutes questions passionnantes qu'il expose avec impartialité et aussi une richesse d'argumentation qui guide l'opinion du lecteur sans lui imposer une solution.

L'auteur ne s'est pas seulement proposé la diffusion d'une science désintéressée ; il a également tiré de son œuvre toute la portée pratique qu'il contient. C'est ainsi que, dans les mammifères, il a donné une place importante aux espèces domestiques ; qu'arrivant aux poissons il a insisté sur les espèces utilisées et consacré de nombreuses pages à la pêche et à la pisciculture ; que le chapitre des mollusques contient une étude sur la nacre et les perles ; celui des insectes une étude sur l'apiculture et la sériciculture ; que les champignons sont étudiés au point de vue comestible ; les végétaux, pour les services qu'en peuvent attendre l'industrie, l'agriculture, la médecine. Loin d'être laissée dans l'ombre, la valeur s'ajoute toujours à la science pure. C'est à ce double titre qu'on peut encore signaler un chapitre capital sur la bactériologie, les sérums et les vaccins.

Par sa science, par son utilité, par son illustration absolument unique, par sa magnifique présentation, le *Monde vivant* est un ouvrage de tout premier ordre, un véritable « Muséum » où le lecteur, sous la direction du professeur Coutière, étudiera non pas de froides collections, mais des êtres vivifiés par la parole d'un maître et le pinceau de nombreux artistes.

Les fins et l'organisation de la Société des nations. — En 1927, l'assemblée de la Société des Nations, s'inspirant des conclusions d'un Comité d'experts, recommanda la préparation à l'usage du personnel enseignant d'ouvrages spéciaux exposant l'œuvre de la Société des Nations et de l'organisation internationale du travail. Dans la pensée de l'assemblée comme des experts qu'elle avait fait consulter, la forme de cet ouvrage peut varier dans les différents pays, mais elle estime que le secrétaire général de la Société des Nations devrait assumer, en collaboration avec des experts de son choix, la préparation d'un chapitre exposant l'organisation et les buts de la Société des Nations.

C'est de cette résolution de l'assemblée qu'est sortie la présente publication qui est due à la collaboration d'universitaires éminents. Elle a pour but de donner aux maîtres des écoles primaires et secondaires, dans tous les pays, un ensemble uniforme d'informations essentielles sur la Société des Nations.

Cette publication a été communiquée à toutes fins utiles aux autorités chargées de l'instruction dans les différents pays, qui pourront par exemple l'incorporer, après l'avoir traduite le cas échéant, dans un livre de classe sur l'œuvre de la Société des Nations.

L'Education¹, N° de mai, traite plus spécialement des *Rapports de l'Ecole et de la famille*. Mlle Gampert, secrétaire du Bureau International d'Education, à Genève, y donne un résumé fort bien documenté de ce qui se fait un peu partout dans ce domaine : aux Etats-Unis, où des associations groupant l'Ecole et la famille datent de 1897 ; en Allemagne, en Autriche, où les *Conseils de parents* sont établis par la loi ; en Pologne, au Paraguay, en Australie, etc., etc., sans oublier la Suisse, notamment les cantons de Schaffhouse et Soleure.

La plupart des Ecoles ou Institutions privées sont dotées aussi de *Conseils de parents*. La France, notamment, possède une *Fédération des Associations de parents* comptant plus de 200 000 membres.

Beaucoup de ces associations ont un caractère demi-officiel ; d'autres sont privées. Les unes et les autres déploient une activité bienfaisante et contribuent au bien de l'Enfance en coordonnant l'action de la famille et celle de l'Ecole.

Mlle Gampert termine son article en citant les conclusions du rapport de M. Laurent, votées à Porrentruy, lors de notre dernier Congrès.

Le **Bulletin de la Société Internationale de Psychagogie et de Psychothérapie** vient de publier dans ses derniers numéros (mai, juin-juillet, août-septembre, octobre 1928) quelques articles très intéressants et qui retiendront l'attention, non seulement des spécialistes, mais de tout homme cultivé. Ainsi M. de Barry (numéros de mai et juin-juillet), faisant un compte rendu du livre de M. J. Ralph : *Connais-toi toi-même par la Psychanalyse*, attire avec raison notre attention sur cette science encore trop méconnue, dont il nous expose le côté moral et éducateur, et dont il montre les points de contact avec les disciplines chrétiennes.

La suggestion et l'autosuggestion sont aussi traitées en détail dans ces quelques numéros. M. A. Brauchle nous raconte (numéro de juin-juillet) quelques souvenirs sur Coué ; M. Ch. Pasquay (août-septembre) étudie un précurseur du psychologue de Nancy dans la personne de E. von Feuchtersleben. Enfin le Dr Richard (de Neuchâtel) rapporte quelques expériences personnelles faites avec l'autosuggestion, qui, dit-il, devrait être employée et contrôlée par les médecins.

Nous ne saurions citer tous les articles qui montrent l'orientation à la fois pratique et théorique du *Bulletin*, ainsi que ses tendances très éclectiques. L'Administration, à Neuchâtel (Suisse), envoie sur demande des numéros spécimens gratuits. Signalons enfin la publication d'articles en anglais et des études bibliographiques.

Dr W. B.

¹ Publié à Paris, sous la direction de M. Georges Berthier.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

BULLETS LES RASSES, Café Gaillard

Restaurant situé à 20 minutes du sommet du Chasseron

Grande salle pour écoles et sociétés. Piano électrique. Vue superbe. Chambres. Restauration.
Téléphone No. 35 Le nouveau propriétaire : Simonin

CRÉMERIE DES RASSES

GRANDE SALLE POUR SOCIÉTÉS ET ÉCOLES.
THÉ, CAFÉ, CHOCOLAT, PATISSERIE.
SE RECOMMANDE : PAUL CHAMPOD.

LE SALÈVE HAUTE-SAVOIE

1260 m. d'alt. A la porte de Genève. Panorama unique sur la chaîne des Alpes, le Mont-Blanc, la Vallée de l'Arve, Genève, le lac Léman, le Jura. Prix réduits aux sociétés. Prix très réduits pour les écoles. Direction : Monnetier. Mairie, Haute-Savoie. Téléphone 13.

LES ORMONTS

BUTS DE COURSES POUR ÉCOLES : Palette d'Isenau, Pic Chaussy, lac Retaud, lac Liozon, Pierre du Moëllé, lac des Chavannes, etc. Pour renseignements, s'adresser à la Direction du chemin de fer électrique Aigle-Sépey-Diablerets. à Aigle. 20028 Tél. 152.

LA GRUYÈRE Buts de courses pour sociétés et écoles

Nouveaux tarifs réduits. Billets directs au départ de toutes les stations C. F. F. Grandes facilités pour trains spéciaux. Pour renseignements, prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à BULLE. Téléphone 85.

Chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey

En correspondance à Aigle avec les trains C. F. F. Charmants buts de promenades pour petits et forts marcheurs. Tarif très réduit pour sociétés et écoles. Billets du dimanche valables du samedi au lundi soir pour les stations du Val d'Illeiez-Aigle-Champéry et retour 5 fr. 45 ; Aigle-Val d'Illeiez et retour 4 fr. 30 et Aigle-Troistorrents et retour 3 fr. 45. Renseignements à disposition au Bureau de la C^{ie}, à Aigle. Téléphone 74. 19573

Chemins de fer électriques Bex-Gryon-Villars-Bretaye

Buts de courses : Pont-de-Nant, Anzeindaz, le Chamossaire, Lac des Chavannes, etc. 20003 Prix spéciaux pour sociétés et écoles

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

REFUGE DE LA TOUR A ANZEINDAZ

Ouverture 15 juin. Magnifique but de course. Vin, liqueurs, limonade. Restauration chaude et froide. Arrangements pour écoles et sociétés. 18589 H. RICHARD, propr.

Chalet Bel-Air BOUVERET

Parc ombragé au bord du lac.
Spécialités: Friture du lac. Jambon du Pays. Vins et liqueurs 1^{er} choix. Prix réduits pour sociétés et écoles. Pont de danse couvert. Téléphone 23.
Pierre Martin, propr.

ZINAL

Superbe but de course

VAL D'ANNIVIERS Valais

Alt. 1680 m. Alt. 1680 m.
Demandez renseignements et conditions à la Société des Hôtels

LAC CHAMPEX

VALAIS. Grand Hôtel Emile Crettex.
Ouvert toute l'année. Restauration à toute heure. Tea room. Bonnes routes à autos. Tél. 5. Prix spéciaux pour écoles et sociétés.

Famille E. Crettex.

TRIENT

HOTEL DU GLACIER Valais 1295 m.

Centre de promenades et d'excursions. Pension soignée depuis Fr. 7.—

— 1 heure du beau Glacier du Trient.
Géd. Gay-Crosier, propr.

CABANE-RESTAURANT BARBERINE s. CHATELARD (VALAIS)

Lac de Barberine; ravissant but pour excursions; pour écoles, soupe, couche sur paille, café au lait 2 fr. par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration, pension, prix modérés. Bateaux, funiculaire. Tél. 4. Se recommande: Jean Lonfat, Marécottes.



La contrée touristique par excellence

Viège - Zermatt Gornergrat Furka - Oberalp

Brigue-Gletsch-Andermatt-Disentis, la splendide voie alpestre du Rhône au Rhin
Magnifiques buts d'excursions. Tous prospectus, renseignements sur tarifs réduits pour sociétés et écoles. S'adresser Chemins de fer Viège-Zermatt, Brigue.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS:

PIERRE BOVET
Florissant 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

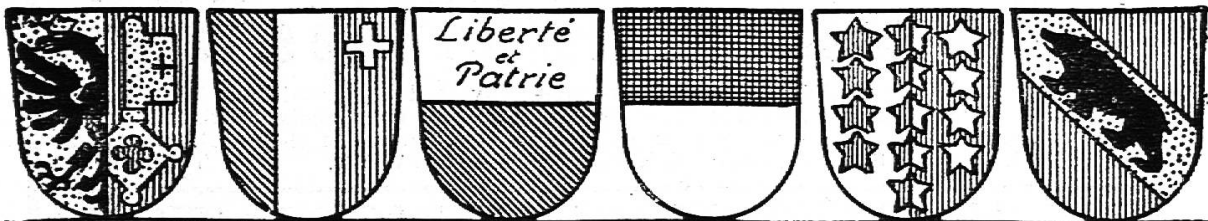
J. MERTENAT, Delémont.

R. DOTTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

roméo et juliette

Traduction René Morax

à

Mézières

Samedis et dimanches du 1^{er} au 30 juin

Location : Fœtisch Frères, Lausanne. Tél. 23.045. Mag. Gilliéron, Mézières. Tél. 91.32.



Fabrique de Mobilier scolaire
HUNZIKER FILS - THALWIL

BUREAU DE VENTE
pour la Suisse française
Exposition permanente

Maison G. & E. ROSAT Neuveville
Téléphone 29

Excursions

sur **MATHIS** et **BUICK**, à l'heure ou à forfait. **Auto-Ecole Bocherens**,
Razude, 5, Lausanne. Téléphone 27.818. 22311

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

JORAT

Les **TRAMWAYS LAUSANNOIS** accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montherond** et du **Jorat** (lignes 12, 13, 14 et 15). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléphone 29.808.

Les Sources et les Grottes de l'Orbe s. Vallorbe

Superbe but de promenades. Chalet Restaurant, ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre. Renommé pour sa bonne cuisine et ses fameuses **TRUITES**. Vins de 1^{er} choix. Rafrâichissements, café, thé, chocolat. — Arrangements pour écoles et sociétés. Service en plein AIR, à l'ombrage de la forêt. Se recommande : E. ZILLWEGGER-REGAMEY. Téléphone 185

RESTAURANT CERCLE DÉMOCRATIQUE SAINTE-CROIX

Banquets. — Repas de nocce. — Toute restauration. — Arrangement spécial pour SOCIÉTÉS et ÉCOLES. — Prix très modérés. — Se recommande
Marcel Lassueur, chef de cuisine. 19426

Voir suite de cette rubrique pages 3 et 4.